

MECENAT ONL-ORCHESTRE NATIONAL LILLE .

Vous êtes une entreprise et **vous souhaitez devenir mécène** de l'Orchestre National de Lille ? Deux possibilités s'offrent à vous : soutenez un projet en particulier et / ou rejoignez **Arpège**, notre association de mécènes. Quel que soit votre choix, vous associez **l'image de votre entreprise** à celle d'une **formation symphonique d'exception de renommée internationale**.

SOUTENEZ UN PROJET QUI VOUS RESSEMBLE

S'engager à nos côtés pour un projet qui vous tient à cœur, c'est l'assurance de vivre une aventure unique, de contribuer au partage de la musique avec le plus grand nombre et de découvrir les coulisses d'une grande formation artistique.

Investissez à nos côtés sur une facette de notre activité qui fait écho à votre développement **RSE** et qui vous tient particulièrement à cœur : concerts Babyssimo, actions à l'hôpital, en EHPAD, concerts en région, projets numériques, accessibilité... **Les liens entre le monde culturel** et l'univers de l'entreprise sont bien plus nombreux qu'on ne le pense ! Les propositions sont multiples et vous trouverez assurément un chemin qui vous ressemble. Construisons-les ensemble !

Chaque saison, de nouveaux projets voient le jour ; nous serions ravis de vous les présenter.

En tant que mécène en direct, vous bénéficiez d'une visibilité dans tous nos supports de communication ainsi que d'invitations à certains concerts.

Pour découvrir les nombreux avantages liés à votre engagement à nos côtés, il vous suffit de contacter

Laura Rocq, chargée de mécénat :

lrocq@on-lille.com / 03 20 12 82 60

Faites un don et bénéficiez d'une réduction d'impôt de 60 % du montant du don dans la limite de 0.5% de votre chiffre d'affaires.